

SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Compte-rendu synthétique des décisions du conseil municipal

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis BATTUT ;
Secrétaire de séance Patrick MORENO ;
Nombre de conseillers : 15
Présents : 12

Présents : Christian AZEMA, Caroline BONNAFOUS, Hubert DE BLAY, Guillaume LANDES
Christel LAUR Jean-Paul LAVAGNE, Rose-Anne LISERA, Patrick MORENO, Jean-François
PINTE, Lionel ROGNE, Pierrette STEFANI.

Absents excusés : Laury CENES, Valérie PALMA, Catherine VILLAR.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 décembre 2024 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 00 – Débat d'Orientation Budgétaire 2025.
- 01 – Pont routier de Pélapoul.
- 02 – Travaux de rénovation de la salle des fêtes.
- 03 – Acquisitions des parcelles B35 et B895 et rétrocession des parcelles B426, B898, B885, B661, B635.
- 04 – Acquisition de la parcelle B120.
- 05 - Délibération Accroissement temporaire activité L.332-23-2.
- 06 - Approbation du RPQSP 2023 du SDET
- 07 - Achat de matériel pour le groupe scolaire Jacques CROS.
- Questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

00 - Débat d'Orientation Budgétaire 2025 Budget Principal 30720.

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés sur 2024, pas de grands chantiers mais un souci de préserver l'existant et le patrimoine.

- Une étude approfondie sur les désordres survenus sur le pont de Gaïx qui nécessiteront à coup sûr des travaux assez lourds que nous nous emploierons à faire de façon à préserver cette structure incontournable pour alimenter le lieudit Gaïx, ses habitations et son exploitation agricole.
- Des travaux d'enrochement réalisés rue de la Durenque afin de préserver la voirie d'un effondrement possible dû à l'érosion, avec la création de deux places de stationnement.
- La vente de deux terrains à bâtir chemin du Réservoir.
- L'achat de terrains plaine d'Aigueventade pour une zone d'expansion de crues.
- Les feux tricolores dit comportemental ont été mis en place au niveau de la mairie de façon à faire ralentir la vitesse et augmenter la sécurité des piétons.
- Un entretien régulier de la voirie a été effectué avec notamment du goudronnage

Il explique que pour 2025, l'orientation budgétaire sera beaucoup moins importante qu'en 2024 et portera principalement sur :

- L'achat et la cession de certains terrains appartenant à la famille Cros, nous permettra de devenir propriétaire de parcelles situées sur domaine privé pour en faire une voirie communale éligible aux aménagements nécessaires par la commune.
- Une couverture photovoltaïque doit voir le jour sur le parking de la salle des fêtes nous permettant de posséder de la production d'énergie verte sur notre territoire comme le recommande la loi.
- La centrale de même type située sur l'ancienne décharge de Pioch de Gaix devrait aussi voir le jour au cours de l'année 2025.
- L'ouverture d'une crèche privée « Les Chérubins » prévue début mars avec laquelle nous finaliserons une convention permettant de donner la priorité aux habitants de Valdurenque entraînera la fin du partenariat avec la crèche des petits bouts de Lagarrigue trop lourd à assumer financièrement pour la commune.
- Une réfection totale par peinture sera réalisée à la salle des fêtes.
- Des travaux de restauration du boulodrome et le remplacement des jeux situés rue St Louis d'Anjou.
- La plantation de Pauwlonnias et autres essences est prévue sur la zone d'expansion de crues.
- L'étude pour l'aménagement par un cheminement piéton de l'avenue de Mazamet et pour la mise en place de vidéo surveillance.
- Suite à l'étude approfondie sur les désordres survenus sur le pont de Gaix, la commune espère réaliser les travaux et préserver cette structure incontournable qui alimente le lieudit Gaix, ses habitations et son exploitation agricole.

Voté à l'unanimité

01 – Pont routier de Pélapoul.

Monsieur le Maire présente les devis de remise en état du pont de PELAPOUL, il faut étanchéiser l'ouvrage pour éviter une détérioration des voutes par infiltration d'eau de pluie.

Le Conseil Municipal de la Commune de Valdurenque, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès du Département et de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet une subvention pour la réalisation des travaux suivants : Remise en état du pont routier de PELAPOUL sur la commune de Valdurenque

Voté à l'unanimité

02 – Travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire présente deux devis pour la rénovation en peinture de la salle des fêtes. Ces travaux pourraient être éligibles dans le cadre du Dispositif de la valorisation du patrimoine concernant les bâtiments publics.

Le Conseil Municipal de la Commune de Valdurenque, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès du Département et de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet une subvention pour la réalisation des travaux suivants : Travaux de rénovation en peinture dépolluante en phase aqueuse.

Voté à l'unanimité

03- Acquisition des parcelles B35 et B895 et rétrocession des parcelles B426, B898, B885, B661, B635.

Monsieur le maire explique que l'indivision CROS souhaite vendre les parcelles B35 et B895 pour une contenance de 2020 m2.

Ils souhaiteraient aussi rétrocéder à la commune moyennant l'euro symbolique les parcelles B426, B898, B885, B661 et B635 pour une superficie totale de 1165m2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : d'acquérir les deux parcelles B35 et B895 pour 2800,00€ (deux mille huit cents euros), d'acquérir les parcelles B426, B898, B885, B661 et B635 pour 5,00€ (cinq euros), de supporter les frais de notaires, d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents.

Voté à l'unanimité

04- Acquisition parcelle B120.

Monsieur le maire explique que Madame IZARD Nathalie souhaite vendre la parcelle B120

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : d'acquérir la parcelle B120 pour 500,00€ (cinq cents euros), de supporter les frais de notaires, d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents.

Voté à l'unanimité

05- Accroissement temporaire activité L.332-23-2.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel dans le grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 04 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 01^{er} mars 2025 au 30 juin 2025 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de d'agent aux ateliers municipaux à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20/35^{ème}

Voté à l'unanimité

06 - Approbation du RPQSP 2023 du SDET.

Le Syndicat Électrification Du Tarn a fourni un compte rendu de son activité sur l'exercice 2023 retraçant son activité destinée à ses membres, le Conseil Municipal décide d'approuver le rapport annuel 2023 retraçant son activité destinée à ses membres.

Voté à l'unanimité

07 - Achat de matériel pour le groupe scolaire Jacques CROS.

Monsieur Le Maire explique que chaque mois la société de nettoyage en charge de l'entretien du groupe scolaire Jacques Cros facture en supplément le lavage du linge de l'école. Après réflexion avec le personnel communal en charge de l'école, il est proposé d'acquérir un lave-linge et un sèche-linge pour remédier à cette dépense mensuelle.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un lave-linge et un sèche-linge pour un montant maximum de 1000.00€

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Calendrier des manifestation 2025 : 15 juin vide-greniers, 21 juin fête des écoles, 13 juillet fête Nationale, 23 au 24 aout fête du village.